

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 5 mars 2010 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire au 18 rue Principale Nord.

Sont présents; Monsieur Jean-Guy Lavergne, Monsieur Réal Lajeunesse, Monsieur Claude Desjardins, Monsieur Ward O'Connor, Monsieur Serge Lafontaine

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 20.00 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2010-03-81

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Serge Lafontaine propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé;

AVIS DE MOTION
CHEF D'ÉQUIPE EN VOIRIE

Adoptée à l'unanimité

2010-03-82

AVIS DE MOTION; RÉGLEMENT DE ZONAGE # 118

Un avis de motion est déposé par le conseiller Jean-Guy Lavergne afin de modifier le règlement de zonage # 118 pour permettre l'usage a4 mixte dans la zone a118 et l'usage t6 dans la zone F123.

2010-03-83

OUVERTURE DE POSTE; CHEF D'ÉQUIPE EN VOIRIE

Proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu unanimement d'envoyer par circulaire dans la municipalité un appel d'offre pour un chef d'équipe en voirie municipale; L'offre d'emploi se définira comme suit;

Responsabilités;

La durée de l'emploi est prévue de mai à novembre d'un minimum de 35 heures par semaine. Le taux horaire sera de 15.00\$ de l'heure. Le poste sera renouvelable chaque année.

Sous l'autorité de la directrice générale et en lien avec les orientations du conseil municipal, le chef d'équipe aura la responsabilité de planifier et d'exécuter les travaux de voirie tout en supervisant son équipe de travail. Il sera également responsable au bon fonctionnement du réseau d'aqueduc.

Exigences;

La personne recherchée doit posséder un secondaire V.

Elle devra suivre une formation spécialisée au fonctionnement du réseau d'aqueduc.

Elle doit détenir un permis de conduire.

Être capable de rédiger des rapports écrits.

Elle est habileté à manier la scie mécanique, débroussailleuse, etc.

Le chef d'équipe devra également être pompier volontaire et suivre la formation qui se rattache à cette fonction.

Profil;

La personne doit avoir du leadership, de l'autonomie et un bon esprit d'équipe.
Elle doit faire preuve d'une grande polyvalence.

Les personnes intéressées ont jusqu'au lundi 29 mars 16h, pour transmettre leur curriculum vitae.

Adoptée à l'unanimité

2010-03-84

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21.30 heures, Monsieur le conseiller Réal Lajeunesse propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Alain Fortin
Maire

Madame Liliane Crytes
Directrice générale